

ÉNERGISER L'AVENIR

Étude d'information sur le marché du travail 2008



Information sur le marché du travail du secteur de l'électricité à l'intention du gouvernement

L'industrie de l'électricité est essentielle à la vie sociale et économique du Canada. Toutefois, l'alimentation fiable en électricité, dont dépendent les Canadiens est sous pression. **Selon les tendances actuelles, l'offre de travailleurs sera insuffisante pour satisfaire la demande croissante d'électricité. Cet écart sera présent à tous les niveaux de l'industrie, des ingénieurs, aux techniciens et technologues, aux gens de métiers.** Le Conseil sectoriel de l'électricité (CSÉ), en partenariat avec Ressources humaines et Développement social Canada (RHDSO), a commandé l'étude d'Information sur le marché du travail (IMT) de manière à mieux comprendre le problème. Les versions condensée et intégrale de l'étude sont disponibles électroniquement à l'adresse www.avenirbrillant.ca. Voici quelques faits saillants de l'étude :

- 1 Une main-d'œuvre vieillissante.** La main-d'œuvre du secteur de l'électricité est vieillissante comme celle du Canada en général. Entre 1997 et 2008, les groupes des jeunes travailleurs (15-24 ans) et des travailleurs de 55 ans+ ont connu une hausse importante. La hausse fut plus rapide pour le groupe des 55+. Plusieurs travailleurs de ce groupe sont des cadres chevronnés et des techniciens qualifiés.
- 2 Départs à la retraite.** Les départs à la retraite sont un enjeu sérieux et imminent pour l'industrie de l'électricité. Le CSÉ prévoit un taux de départs à la retraite de **6,2 %** d'ici 2012, et le rapport signale que **28,8 %** de la main-d'œuvre actuelle du secteur de l'électricité prendra sa retraite au cours des quatre prochaines années. Toutes les branches d'activité du secteur de l'électricité connaîtront de nombreux départs à la retraite et auront besoin d'un grand nombre de nouveaux employés. La branche du transport devra relever le plus grand défi, avec une augmentation des départs à la retraite de **750 %** d'ici 2009 et plus de **900 %** d'ici 2012.
- 3 Diversité.** La main-d'œuvre du secteur de l'électricité est née en grande partie au Canada, est non autochtone et généralement mâle. Si les entreprises d'électricité veulent demeurer compétitives à la fois dans les marchés locaux et mondiaux, elles devront puiser dans les sources sous-utilisées de la main-d'œuvre.

Groupe (2006)

Total de la main-d'œuvre actuelle
Immigrants
Minorités visibles
Autochtones
Femmes

Secteur de l'électricité

100 %
13 %
8 %
3 %
25 %

Tous les secteurs

100 %
21 %
15 %
3 %
51 %

4 Travailleurs autochtones. Les Autochtones représentent seulement **3 %** des employés du secteur de l'électricité. Quelques maisons d'enseignement ont des programmes pour recruter les Autochtones. Ces programmes éliminent souvent les préalables et haussent les exigences de formation. Les employeurs et les éducateurs de l'électricité devraient collaborer au recrutement d'étudiants autochtones pour les programmes de formation et fournir des emplois après l'obtention du diplôme.

5 Le nombre de femmes dans le secteur de l'électricité a peu augmenté (**8 %**), de 1993 à 2008. Le tableau suivant fait état du pourcentage de femmes dans les branches d'activités principales du secteur de l'électricité :

Branches d'activité du secteur de l'électricité

Pourcentage de femmes

Cadres et superviseurs	16 %
Ingénieurs, technologues et techniciens	8 %
Métiers	2 %
Autres professions importantes	22 %

Source : enquête 2008 du CSÉ

6 Immigration. Selon le recensement de 2006, **1 225** nouveaux immigrants travaillent dans le secteur de l'électricité. C'est moins de **1 %** de l'emploi des nouveaux immigrants. La très grande majorité des immigrants qui travaillent dans le secteur de l'électricité sont des ingénieurs, suivi des technologues et techniciens, et ensuite des métiers et des employés n'exerçant pas des fonctions de soutien.

7 Travailleurs formés à l'étranger. Plusieurs employeurs peuvent choisir de reconnaître ou non les titres de compétence étrangers. Plusieurs ne disposent pas du temps et des ressources nécessaires pour les évaluer.

8 Baisse des inscriptions. À l'exception de la Colombie-Britannique, les inscriptions aux programmes de génie électrique sont à la baisse. Dans l'ensemble du Canada, les inscriptions ont baissé de **10 %** entre 2003 et 2005.

9 Programmes d'apprentissage. Il est encourageant de constater que les inscriptions aux programmes d'apprentissage liés à l'électricité ont augmenté de (**21 %**) pour les techniciens de lignes électriques et de (**15 %**) pour les électriciens. Toutefois, les inscriptions ont connu une baisse marquée de (**-32 %**) pour les mécaniciens de machines fixes et de (**-32 %**) pour les opérateurs de centrales électriques.

10 Stratégies pour aider à éliminer l'écart :

- Programmes de mentorat et de formation pour le personnel existant pour pourvoir des postes laissés vacants par les retraités
- Programmes de reconnaissance des titres de compétences étrangers pour augmenter l'intégration dans le secteur des travailleurs formés à l'étranger
- Liens plus étroits entre l'industrie et les éducateurs
- Activités de marketing et de promotion ciblant les jeunes, les femmes, les minorités visibles, et les nouveaux immigrants
- Stratégies de recrutement pour encourager les étudiants à choisir des carrières dans le secteur de l'électricité
- Encourager les étudiants à transférer leurs crédits de cours dans une discipline liée à l'électricité.